



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0143

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Comité d'orientation agricole (COA) - Désignation de représentants du Conseil**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Gouverneyre

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beauteemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

**Conseil de communauté du 23 juin 2014****Délibération n° 2014-0143**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Comité d'orientation agricole (COA) - Désignation de représentants du Conseil**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**Contexte**

Depuis 1994, la Communauté urbaine de Lyon mène une politique agricole en faveur des espaces naturels et agricoles et des agriculteurs. En accompagnement et pilotage des différentes actions menées dans le cadre de cette politique, un comité d'orientation agricole (COA) a été institué et a pour mission le suivi des conventions de partenariats avec les organismes professionnels ainsi que la coopération avec les autres collectivités et les services de l'Etat.

**Modalités de représentation**

Ce comité d'orientation est composé de :

- 5 élus représentant la Communauté urbaine,
- 5 représentants de la Chambre d'agriculture,
- 1 représentant du Département du Rhône,
- 1 représentant de la Région Rhône-Alpes,
- 1 représentant de l'Etat.

Le COA rassemblant les collectivités partenaires intervient dans le cadre de l'axe Animation et gouvernance de la politique agricole du projet stratégique pour l'agriculture et le développement rural - préservation des espaces naturels et agricoles périurbains (PSADER-PENAP) de l'agglomération lyonnaise et la chambre d'agriculture du Rhône 2010-2016.

Le Conseil de communauté compte 5 représentants, au sein du comité d'orientation agricole, il convient donc de procéder à leur désignation. Les membres sont nommés pour une durée de 6 ans renouvelable ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

**DELIBERE**

**Désigne** messieurs Lucien Barge, Claude Vial, Bruno Charles, Thierry Butin et Max Vincent en tant que titulaires pour représenter la Communauté urbaine de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du comité d'orientation agricole (COA).

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.**